



Thème 1 : Pour une société solidaire et démocratique

En partie générale :

Le congrès académique, en s'appuyant sur bon nombre de publications de la presse et autre économistes, fait le constat de l'accroissement des inégalités alors même qu'il n'y a jamais eu tant de capitaux disponibles eu égard à la croissance quasiment continue. Le congrès constate le transfert des revenus de la production et du travail qui s'est opéré des travailleurs vers les actionnaires et le monde de la finance.

Les annonces du président lors de sa conférence de presse programment la réduction des charges patronales réclamée par les entreprises, la réduction des coûts des services publics, dans le cadre d'un pacte de responsabilité qu'il voudrait faire partager par les organisations syndicales dits « partenaires sociaux ». Après les retraites, il s'agit d'une attaque de la sécurité sociale et d'une manière générale des services publics. Ces derniers, financés en partie par les cotisations salariales, représentent un salaire différé pour tous : c'est une manière d'impacter de nouveau les revenus des travailleurs.

Cette constatation faite, on ne peut faire autrement que de penser qu'une alternative aux politiques d'austérité est possible et que le SNEP doit continuer à contribuer à proposer un projet ambitieux et progressiste. Cela passe par une position claire de résistance face à ces projets de destruction. Le SNEP doit engager la construction d'un rapport de force, il doit éclairer la profession sur les enjeux et la stimuler pour la lutte. Dans ce sens, il doit aller plus loin, dans sa presse syndicale, dans des stages syndicaux, dans l'apport de données socio économiques, l'information, l'analyse des choix et les conséquences sur le métier (aider à faire le lien entre le général et le particulier).

Le renoncement des citoyens aux valeurs républicaines sur lesquelles nous nous sommes construits peut être vaincu ; ne pas résister serait accepter l'enrichissement des mêmes qui continuent de s'enrichir (chiffres donnés en début de congrès). Si l'institution de la crise et de son entretien permet l'enrichissement des plus riches alors, il est inutile d'attendre la fin de la crise.

C'est en se donnant les moyens de construire un projet éducatif cohérent et fondé sur des valeurs progressistes que l'on peut construire une base porteuse de revendications et mobilisatrice de nos collègues.

Alors le congrès se prononce sur les pistes à investiguer pour permettre la lutte contre l'échec scolaire et l'accroissement des inégalités et ainsi créer les conditions des apprentissages et du bien être de l'élève dans l'école et de sa réalisation en tant que personne :

- Dans les milieux les plus sensibles, l'encadrement des élèves par les enseignants doit être renforcé en réclamant la multiplication des enseignants surnuméraires sur la base de projets construits en équipes.
- Ne pas accepter les transferts de moyens pour autant, et améliorer les conditions d'apprentissage pour tous en réduisant les effectifs par classe.
- Combattre vivement les projets qui tendent à proposer moins d'école (réforme des rythmes scolaires...)

- Participer à reconstruire une image positive du collège unique, un collège qui démocratise l'accès au savoir.
- Se réappropriier les valeurs de la laïcité bafouées ces dernières années au sein même de l'institution
- Faire des propositions concrètes destinées à lutter contre le transfert éducatif que de plus en plus de familles opèrent à l'attention de l'école. Ex la remise des bulletins trimestriels,...l'état de santé des jeunes et leur disponibilité pour se concentrer « dans la classe » exige une amélioration des relations parents -enfants
- reconstruire les formations initiales et continues : ce n'est qu'en associant formation de haut niveau et amélioration des conditions d'enseignement que l'on pourra espérer la réussite de tous les élèves
- pour un collège qui démocratise l'accès au savoir, qui reste attentif au cas de chaque élève et proposer un lycée qui ne hiérarchise plus les filières

Toutes les tentatives passées de déscolarisation de l'EPS nous conduisent à beaucoup de vigilance concernant certaines propositions actuelles .La décentralisation a conduit les collectivités locales et territoriales à intervenir via des partenariats, de plus en plus dans le service public d'éducation , pour y proposer un certain nombre d'activités culturelles et sportives(par ex pour les lycées les CVLA peuvent financer ce type d'activités)

De même, les contenus de la réforme des rythmes scolaires peuvent devenir concurrents avec les pratiques physiques et sportives organisées dans le cadre de l'EPS et du sport scolaire C'est au service public d'état d'assurer les apprentissages moteurs, sportifs et artistiques, de la jeunesse et nous sommes opposés à tout transfert de compétence dans ce domaine.

Partie trois :

l'affichage politique de démocratisation montre des incohérences: le budget du MJSCS représente 0,14 du budget de l'état .

50% représentent les salaires et sur ce qui reste, 80% est pour le ht niveau (1%de la population sportive)

Les petits clubs ne fonctionnent que par les subventions des collectivités et par les opérations sur publics ciblés sur les thématiques ministérielles.

Les missions de formations des éducateurs sportifs sont de plus en plus confiées au privé et de plus en plus chères .Le désengagement de l'état est manifeste.

Le SNEP considère que pour atteindre la démocratisation des APSA pour tous, un réel service national du sport doit être développé, comprenant des sites et des formations pour qualifier ses personnels.

Pour cela, le budget doit s'élever à 1% du budget de l'état.

Résultats du vote

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Adopté à l'unanimité